



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL-SETIF-
17 RUE CHERAGA LAID BP 46 TEL-FAX : 036 82 68 81



BUREAU EXECUTIF P.V N° 24. SEANCE DU: 12/04/2023.

Membres présents : Messieurs

• SAMRA	M. El Kamel	Président.
• SAHLI	Ammar	S/G Permanent et Finances.
• HALITIM	Salah	1 ^{er} Vice-président.
• SABRI	A/Aali	2 ^{ème} Vice - Président.
• SMARA	Dieb	D.A.F.
• MENTASSER	Hachemi	S/Général.
• Dr. DJOUDI	Khair-Eddine	Médecin.
• BERZIG	Ali	P/éthique.
• ZAIR	Rachid.	P/CAW.
• NEKAA	Nabil	P/Com. Compétitions.
• BOULAHDJILAT	Dhia Eddine	D.T.W.
• BERCHI	Mahiédine	P/B. Licences.
• HACHELEF	Embarek	Trésorier Général.
• ZAIDI	Smail	Membre.
• MAYOUF	Djamel	Membre.

Constatant le quorum statutaire atteint et le Bureau pouvant valablement délibérer, la séance est ouverte à 12h 15 heures par le Président, qui après les souhaits de bienvenue aux membres présents, donne la parole au S/G Permanent, pour faire lecture de l'ordre du jour arrêté.

ORDRE DU JOUR

- 1/ Approbation du bulletin officiel n°23/2023.
- 2/ Courrier "arrivée".
- 3/ Travaux des commissions.
- 4/ Désignation en mission de délégués.
- 5/ Divers.

1. APPROBATION DU BULLETIN OFFICIEL.

Le Secrétaire Permanent procède à la lecture du Bulletin officiel n° 23, aucune remarque n'étant faite, il a été adopté et transcrit sur le registre des délibérations.

2. COURRIER "ARRIVEE".

FAF.

- NEANT.

LRFC.

- Fax, programme formation par ZOOM, arbitres jeunes talents.

P.N.

- Fax, liste additive jeunes talents arbitres Larbaoui/HSaharaoui A./Ketfi a./Boufakia.

P.N.

- Fax, nouveau programme de formation par ZOOM, jeunes talents arbitres.

P.N.

D.J.S.

- Corresp. a/s obligation commissaire aux comptes.

(Acceptation de mandat transmise).

DIVERS.

- Sollicitation arbitres pour tournoi inter IFP, adressée par IFP Sétif. P.N.
- Sollicitation participation chpt U14, adressée par club EBBS, DMEE, AAS, AESBA, NRBD, UST, CEAS, ACL. P.N.
- Corresp. pour information du club EBBS a/s service d'ordre le 14/04/2023 à Tizi Nbechar. VUE

3-TRAVAUX DES COMMISSIONS.

Tour à tour les présidents des différentes commissions présentent au Bureau les travaux de leurs commissions pour approbation et insertion au B.O.

DTWA	Présenté par Mr. Zair	R.	Lu, approuvé.
C.D.	Présenté par Mr. Sabri	A.	Lu, approuvé et inséré par ailleurs.
COS	Présenté par Mr. Nekaa	N.	Lu, approuvé et inséré par ailleurs.
D.T.W	Présenté par Mr. Boulahdjilet	D.E.	Lu, approuvé.
B. Licences	Présenté par Mr. Berchi	M.	Lu, approuvé.

4- DESIGNATIONS EN MISSION DE DELEGUES.

Sont désignés en mission de délégués des rencontres, par le Président, messieurs :

JEUDI 13/04/2023.				
AIN EL KEBIRA	WRAT – ARBG	15H 00	13/04/2023	
OPOW SALAH BEY	CRM – ASEE	15H 00	13/04/2023	
TAYA	MBT – DSS	14H 30	13/04/2023	
CHEIKH LAIFA	SMS – MCB	14H 30	13/04/2023	
BEIDA BORDJ	EBT – JSAM	14H 30	13/04/2023	
HARRECHE	MNEE – ESBA	14H 30	13/04/2023	
AIN ROUA	CRAAR – NCB	14H 30	13/04/2023	
VENDREDI 14/04/2023.				
CHEIKH LAIFA	ACL – ESOA	14H 30	14/04/2023	
TIZI NBECHAR	JST – EBBS	14H 30	14/04/2023	
OPOW AIN AZEL	NRBAA – NRBD	14H 30	14/04/2023	
HARRECHE	DMEE – MAO	14H 30	14/04/2023	
OPOW 500 LOGTS	WRTS – ESM	14H 30	14/04/2023	
AIN ROUA	NARAA – HBGZ	14H 30	14/04/2023	
MAHDIA	EAZ – MCAR	14H 30	14/04/2023	
DEHAMCHAS	MBM - OAL	14H 30	14/04/2023	
SAMEDI 15/04/2023.				
OPOW 500 LOGTS	HRS - ESK	14H 30	15/04/2023	
OPOW AIN LAHDJAR	NRCD – CRBF	14H 30	15/04/2023	

MARDI 18/04/2023.

OPOW 500 LOGTS	WRTS – WRAT	14H 30	18/04/2023	
MAHDIA	ESM – SMS	14H 30	18/04/2023	
OPOW AIN OULMENE	CDM – ESAO	14H 30	18/04/2023	
GUELLAL	ARBG – CRM	14H 30	18/04/2023	
CHEIKH LAIFA	ACL – HBGZ	14H 30	18/04/2023	
BELAA	NCB – DMEE	14H 30	18/04/2023	
DEHAMCHAS	NRBD – CRBM	14H 30	18/04/2023	
HARRECHE	ASEE – MNEE	14H 30	18/04/2023	

5- DIVERS.

AVIS AUX CLUBS.

Le Président de la C.O.S, informe les Présidents des clubs toutes divisions confondues, que le championnat reprendra cours le vendredi 28/04/2023 et samedi 29/04/2023.

CHAMPIONNAT U14 (écoles).

RAPPEL

Il est rappelé aux clubs désireux de participer au championnat U14, que celui-ci débutera juste après LAID EL FITR, et que de ce fait ils doivent se rapprocher de la COS, pour finaliser leur participation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h 30.

LE PRESIDENT L.S.F.

LE S/GENERAL L.S.F.

M.E.K. SAMRA.

H.MENTASSER.

COMMISSION DE DISCIPLINE

REUNION du 11/04/2023 PV N° : 22.

Membres Présents :

SABRI ABDELALI
BOUABDALLAH MOHAMED
ZAIDI ISMAIL
HAFSI. B

ORDRE DU JOUR.

- 1/ REPRISE AFFAIRE
- 2/ ETUDES AFFAIRES.

REPRISE AFFAIRE :

Affaire N° 294 : Rencontre EBBS - ESOA (S) du 31 - 03 - 2023

Il y a lieu de lire : Joueur ACHOURI Ahmed Lc. 0181 (ESOA) . Un (01) match ferme au lieu de match avec sursis. Suspendu donc pour la rencontre ESOA - WRAT du 07 – 04 - 2023.

Etudes Affaires

Affaire N° : 298 : Rencontre ASCEE - NRBAA (S) du 07 - 04 -2023.

Joueurs Avertis

BOUCHERABI Chakib (NRBAA) Lc. 0335.

BAHRI Rami (NRBAA) Lc. 0256. 1^{er} Avertis pour CAS à chacun des (02) Joueurs.

Affaire N° : 299 : Rencontre CDM - JST (S) du 07 - 04 - 2023.

Joueurs Exclus

BESSAS Anis (CDM) Lc. 1100. Match d'office suffisant pour cumul de cartons.

CHAA Anis (CDM) Lc. 0895. Match d'office suffisant pour cumul de cartons.

Affaire N° : 300 : Rencontre ESBab - USPCS (S) du 07 - 04 - 2023.

Joueurs Avertis

MEGHAR Abdelhak (ESB) Lc. 0599.

BOUTCHICHA Ayoub (USPCS) Lc. 0611. 1^{er} Avertis pour CAS à chacun des (02) Joueurs.

BOULAHBIB Ramdane (ESB) Lc. 0423.

BENDJABALLAH Acil (USPCS) Lc. 0379. 2^{eme} Avertis pour CAS à chacun des (02) Joueurs.

Affaire N° : 301 : Rencontre ESM - DMEE (S) du 07 - 04 - 2023.

Joueur Exclu

MERIDJA Walid (ESM) Lc. 1112. Suspension quatre (04) matchs fermes et **5000,00 da** pour insultes et crachats envers officiels.

Affaire N° : 302 : Rencontre ESOA - WRAT (S) du 07 - 04 - 2023.

Joueurs Exclus

ZITOUNI Abderaouf (WRAT) Lc. 0938. Match d'office suffisant pour cumul de cartons.

BEN MILA Fateh (WRAT) Lc. 0910. Match d'office suffisant pour cumul de cartons.

Affaire N° : 303 : Rencontre ESH - MBT (S) du 07 - 04 - 2023.

Joueur Averti

DEKKICHE Zouhir (ESH) Lc. 0247. 1^{er} Avertis. Pour CAS.

Affaire N° : 304 : Rencontre ESBA – CRAAR (S) du 08 - 04 - 2023.

Joueur Exclu

BENSTIRA Younes (ESBA) Lc. 0471. Joueur Expulsé pour comportement insolite. Trois (03) matchs fermes et **5.000 ,00 da** d'amende payable avant le 07 - 05 - 2023. (Art N° : 152 R /G).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 H 30 heures.

LE SECRETAIRE

LE PRESIDENT

M. BOUABDALLAH

A. SABRI.

Fair play

COMMISSION DE L'ORGANISATION SPORTIVE

PROCES VERBAL N° 24/2023 DU 12/04/2023

PRESIDENT : NEKAA NABIL.

SECRETAIRE : DIF RABAH.

ORDRE DU JOUR.

- 1/ Etude affaires.
- 2/ Homologation des résultats.
- 3/ Programmation Tour Coupe de Wilaya seniors.
- 4/ Publication clubs qualifiés en catégories de jeunes.

1/ ETUDE AFFAIRES.

AFFAIRE N°09/2022/2023 : Rencontre CJS/ES DEHS "senior" du 07/04/2023.

-Non déroulement de la rencontre précitée en raison de l'absence du club ES DEHS.

- Vu la feuille de match.

- Vu le rapport de l'arbitre.

Signalant la présence de l'équipe du CJS, et l'absence de celle du ES DEHS, au lieu et horaire fixés.

-ATTENDU que le club ES DEHS a été informé à temps de la dite programmation, au même titre que le club adverse (voir B.O.N° 22 et 23, respectivement des 29/03/2023 et 05/04/2023), publiés sur le site internet de la LSF.

-ATTENDU que le référé du match a accordé le laps de temps prévu par la réglementation en vigueur, pour permettre à l'équipe absente, d'arriver éventuellement, mais en vain.

-ATTENDU que le club défaillant ne transmet aucune justification quant à cette carence.

EN CONSEQUENCE :

-En application de l'Article 62 des RG/FAF, "PHASE RETOUR"

DECIDE :

-De donner match perdu par pénalité au club ES DEHS, au profit du CJS par (03) trois buts à (00) zéro.

-De défalquer (06) SIX points du capital de l'équipe "senior" du club ES DEHS.

-D'infliger, par ailleurs, au club défaillant, une amende de (15.000.00da) QUINZE mille dinars algériens. (Amende payable avant le 06/05/2023).

-Par ailleurs, suite à leur désistement aux rencontres suivantes :

-NR TELLA/ESDEHS du 25/03/2023

-ESDEHS/ESBABOR du 31/03/2023.

-CJSETIF/ESDEHS du 07/04/2023.

Le club ES DEHS est donc déclaré en **FORFAIT GENERAL**, conformément à **l'Article 63 des RG/FAF**, ceci d'une part. D'autre part, **en vertu de la circulaire fédérale n°12/2020, datée du 05/01/2020 portant amendement de l'Article 71, alinéa 3, ne peut par conséquent s'engager la saison prochaine (2023/2024).**

AFFAIRE N°10/2022/2023 : Rencontre MCAR/NRCD "senior" du 07/04/2023.

-Non déroulement de la rencontre précitée en raison du désistement du club NRC DOUAOUGA.

Les joueurs ayant refusé d'effectuer le déplacement sur la localité de Ain Roua.

-ATTENDU que le club NRC DOUAOUGA a été informé à temps de la dite programmation, au même titre que le club adverse (voir B.O.N° 22 et 23, respectivement des 29/03/2023 et 05/04/2023), publiés sur le site internet de la LSF.

-ATTENDU que la rencontre a été donc annulée.

EN CONSEQUENCE :

-En application de l'Article 62 des RG/FAF, "PHASE RETOUR"

-DECIDE :

-De donner match perdu par pénalité au club NRC DOUAOUGA, au profit du club MC AIN ROUA par (03) trois buts à (00) zéro.

-De défalquer (06) SIX points du capital de l'équipe "senior" du club NRC DOUAOUGA.

-D'infliger, par ailleurs, au club défaillant, une amende de (15.000.00da) QUINZE mille dinars algériens. (Amende payable avant le 06/05/2023).

AFFAIRE N°11/2022/2023 : Rencontre NR TELLA/E AIN SEBT "senior" du 07/04/2023.

-Non déroulement de la rencontre précitée en raison de l'absence du club E AIN SEBT.

- Vu la feuille de match.

- Vu le rapport de l'arbitre.

- Vu le rapport du délégué.

Signalant la présence de l'équipe NR TELLA, et l'absence de celle du E AIN SEBT, au lieu et horaire fixés.

-ATTENDU que le club E AIN SEBT a été informé à temps de la dite programmation, au même titre que le club adverse (voir B.O.N° 22 et 23, respectivement des 29/03/2023 et 05/04/2023), publiés sur le site internet de la LSF.

-ATTENDU que le référé du match a accordé le laps de temps prévu par la réglementation en vigueur, pour permettre à l'équipe absente, d'arriver éventuellement, mais en vain.

-ATTENDU que le club défaillant ne transmet aucune justification quant à cette carence.

EN CONSEQUENCE :

-En application de l'Article 62 des RG/FAF, "PHASE RETOUR"

DECIDE :

-De donner match perdu par pénalité au club E AIN SEBT, au profit du NR TELLA par (03) trois buts à (00) zéro.

-De défalquer (06) SIX points du capital de l'équipe "senior" du club E AIN SEBT.

-D'infliger, par ailleurs, au club défaillant, une amende de (15.000.00da) QUINZE mille dinars algériens. (Amende payable avant le 06/05/2023).

AFFAIRE N°12/2022/2023 : Rencontre ES BENI AZIZ/ CR AIN ROUA “senior“ du 08/04/2023.

Partie arrêtée à la 80^{ème} minute de jeu, suite à une décision judiciaire prise par l'arbitre, et contestée par les joueurs du CRAAR.

-ATTENDU qu'avant de mettre terme à la partie le référé a accordé le laps de temps prévu par la réglementation en vigueur, afin de permettre à l'équipe du CRAAR de revenir sur leur décision éventuellement, mais sans succès.

EN CONSEQUENCE :

La Commission DECIDE :

En application de l'Article 62 des RG/FAF(phase retour)

- de donner match perdu par pénalité trois (03) buts à zéro (00) au profit du club ESBA.
- de défalquer six (06) points sur le capital de l'équipe senior du CRAAR.
- de transmettre par ailleurs le dossier à la Commission de discipline, pour le traitement de l'affaire, en ce qui la concerne, à savoir l'application de l'Article 152 des RG/FAF.

2°) – **HOMOLOGATION DES RESULTATS.**

DIV. HON. 26 ^{ème} J. 07 - 08/04/2023.				
N°	CLUBS	RESUL.	CLUBS	RESUL.
01	NRBD	00	ACL	00
02	ESOA	03	WRAT	01
03	ARBG	01	EBBS	03
04	CDM	01	JST	04
05	ASEE	00	NRBAA	00
06	MAO	01	CRM	00
07	ESM	01	DMEE	03
EXEMPT: WRTS.				

DIV. PRE HON. G01 21 ^{ème} J. 07-08/04/2023.				
N°	CLUBS	RESUL.	CLUBS	RESUL.
01	CRBM	00	NOSB	00
02	CJS	03PP	ESD	00PP
03	ESB	03	USPCS	04
04	NRT	03PP	EAS	00PP
05	ESAA	01	USM	00
06	ACBA	01	NRCAT	01

DIV. PRE HON. G02 20 ^{ème} J. 07-08/04/2023.				
N°	CLUBS	RESUL.	CLUBS	RESUL.
01	MCAR	03pp	NRCD	00pp
02	MCB	04	EAZ	00
03	HBGZ	01	SMS	01
04	DSS	01	NARAA	02
05	ESH	01	MBT	02
EXEMPT : CRBF.				

DIV. PRE HON. G03 20 ^{ème} J. 07-08/04/2023.				
N°	CLUBS	RESUL.	CLUBS	RESUL.
01	ESK	01	MBM	00
02	NCB	04	HRS	00
03	ESBA	03pp	CRAAR	00pp
04	JSAM	01	MNEE	04
05	IRBF	01	EBT	00
EXEMPT : OAL.				

3°)- PROGRAMMATION TOUR COUPE WILAYA SENIORS.

3^{ème} TOUR COUPE DE WILAYA SENIOR MARDI 18/04/2023.

LIEUX	DATES	RENCONTRES	HOR.	OBS.
OPOW 500 LOGTS	18/04/2023	WRTS – WRAT	14H 30	
MAHDIA	18/04/2023	ESM – SMS	14H 30	
OPOW AIN OULMENE	18/04/2023	CDM – ESAO	14H 30	
GUELLAL	18/04/2023	ARBG – CRM	14H 30	
CHEIKH LAIFA	18/04/2023	ACL – HBGZ	14H 30	
BELAA	18/04/2023	NCB – DMEE	14H 30	
DEHAMCHAS	18/04/2023	NRBD – CRBM	14H 30	
HARRECHE	18/04/2023	ASEE – MNEE	14H 30	

AVIS AUX CLUBS.

Le Président de la C.O.S, informe les Présidents des clubs toutes divisions confondues, que le championnat reprendra cours le vendredi 28/04/2023 et samedi 29/04/2023.

3°)- PUBLICATION CLASSEMENTS DES CLUBS QUALIFIES EN CATEGORIES DE JEUNES.

GROUPES	MINIMES	CADETS	JUNIORS	OBS.
GROUPE 01	1/ USBHG 2/ NRBB	1/ NRBB 2/ JSAM	1/ JSAM 2/ USBHG	
GROUPE 02	1/ NRBA 2/ ESH	1/ NRBA 2/ CDM	1/ CDM 2/ NRBA	
GROUPE 03	1/ NRBD 2/ ESOA	1/ ESOA 2/ NRBD	1/ JST 2/ ESOA	
GROUPE 04	1/ CRBM 2/ ASS	1/ ARBG 2/ ASS	1/ ARBG 2/ ASS	
GROUPE 05	1/ CREM 2/ NRCD	1/ CREM 2/ MCB	1/ NRCD 2/ NCB	
GROUPE 06	1/ ACBA 2/ EAS	1/ ACBA 2/ ESBA	1/ ACBA 2/ EAS	
GROUPE 07	1/ ACL 2/ NARAA	1/ NRCAT 2/ WRTS	1/ ACL 2/ WRTS	
GROUPE 08	1/ DMEE 2/ ASEE	1/ MNEE 2/ EBBS	1/ DMEE 2/ MNEE	

Qualifiés en catégorie "MINIMES".

ESM

AAS

SOUS TOUTES RESERVES.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 17h 00.

LE PRESIDENT.

LE SECRETAIRE.

N.NEAA.

R.DIF.

COMMISSION D'ARBITRAGE

-DESIGNATIONS 27^{ème} JOURNEE DIVISION HONNEUR JEUDI 13 - VENDREDI 14 ET SAMEDI 15/04/2023-.

LIEUX	DATES	RENCONTRES	CAT.	HOR.	ARBITRES
CHEIKH LAIFA	VENDREDI 14/04/2023	ACL – ESOA	S.	14H 30	AD AS1 AS2
AIN EL KEBIRA	JEUDI 13/04/2023	WRAT – ARBG	S.	15H 00	AD AS1 AS2
TIZI NBECHAR	VENDREDI 14/04/2023	JST – EBBS	S.	14H 30	AD AS1 AS2
OPOW AIN AZEL	VENDREDI 14/04/2023	NRBAA – NRBD	S.	14H 30	AD AS1 AS2
OPOW SALAH BEY	JEUDI 13/04/2023	CRM – ASEE	S.	15H 00	AD AS1 AS2
HARRECHE	VENDREDI 14/04/2023	DMEE – MAO	S.	16H 00	AD AS1 AS2
OPOW 500 LOGTS	VENDREDI 14/04/2023	WRTS – ESM	S.	14H 30	AD AS1 AS2
EXEMPT: CDM.					

-DESIGNATIONS 21^{ème} JOURNEE DIVISION PRE HONNEUR GROUPE 02 JEUDI 13/ VENDREDI 14 / SAMEDI 15/04/2023-.

LIEUX	DATES	RENCONTRES	CAT.	HOR.	ARBITRES
TAYA	JEUDI 13/04/2023	MBT – DSS	S.	14H 30	AD AS1 AS2
AIN ROUA	VENDREDI 14/04/2023	NARAA – HBGZ	S.	14H 30	AD AS1 AS2
CHEIKH LAIFA	JEUDI 13/04/2023	SMS – MCB	S.	14H 30	AD AS1 AS2
MAHDIA	VENDREDI 14/04/2023	EAZ – MCB	S.	14H 30	AD AS1 AS2
OPOW AIN LAHDJAR	SAMEDI 15/04/2023	NRCD – CRBF	S.	14H 30	AD AS1 AS2
EXEMPT: ESH.					

-DESIGNATIONS 21^{ème} JOURNEE DIVISION PRE HONNEUR GROUPE 03 JEUDI 13 /VENDREDI 14/ SAMEDI 15/04/2023.-

LIEUX	DATES	RENCONTRES	CAT.	HOR.	ARBITRES
BEIDA BORDJ	JEUDI 13/04/2023	EBT – JSAM	S.	14H 30	AD AS1 AS2
HARRECHE	JEUDI 13/04/2023	MNEE – ESBA	S.	14H 30	AD AS1 AS2
AIN ROUA	JEUDI 13/04/2023	CRAAR – NCB	S.	14H 30	AD AS1 AS2
OPOW 500 LOGTS	SAMEDI 15/04/2023	HRS – ESK	S.	14H 30	AD AS1 AS2
DEHAMCHAS	VENDREDI 14/04/2023	MBM – OAL	S.	14H 30	AD AS1 AS2
EXEMPT: IRBF.					

-DESIGNATIONS 3^{ème} TOUR COUPE DE WILAYA SENIOR MARDI 18/04/2023.-

LIEUX	DATES	RENCONTRES	CAT.	HOR.	ARBITRES
OPOW 500 LOGTS	MARDI 18/04/2023	WRTS – WRAT	S.	14H 30	AD AS1 AS2
MAHDIA	MARDI 18/04/2023	ESM – SMS	S.	14H 30	AD AS1 AS2
OPOW AIN OULMENE	MARDI 18/04/2023	CDM – ESAO	S.	14H 30	AD AS1 AS2
GUELLAL	MARDI 18/04/2023	ARBG – CRM	S.	14H 30	AD AS1 AS2
CHEIKH LAIFA	MARDI 18/04/2023	ACL – HBGZ	S.	15H 00	AD AS1 AS2
BELAA	MARDI 18/04/2023	NCB – DMEE	S.	16H 00	AD AS1 AS2
DEHAMCHAS	MARDI 18/04/2023	NRBD – CRBM	S.	14H 30	AD AS1 AS2
HARRECHE	MARDI 18/04/2023	ASEE – MNEE	S.	14H 30	AD AS1 AS2